



# LE CRI DU COEUR DES ECOLES DE DEVOIRS

**ANIMA PEP'S 2**

**UNE JOURNÉE POUR DIRE « MERCI »**



**RECHERCHE**

**VOLONTAIRES**

**DESESPEREMENT !**

## FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES ÉCOLES DE DEVOIRS ASBL

Place St-Christophe 8 – 4000 Liège

Contact : 04/222.99.38 – info@ffedd.be

### CONTACTS PRESSE

- **DEMOULIN Stéphanie**  
*Administratrice déléguée de la FFEDD*  
0473/791771 - coordination@ffedd.be
- **DENGIS Christian**  
*Coordinateur à l'AEDL*  
0497/310648 – info@aedl.be
- **VANDERLINDEN Delphine**  
*Chargée de projet à la CEDDH*  
info@ceddh.be

**LES TEXTES ET IMAGES DE CE DOSSIER SONT  
TELECHARGEABLES SUR :**  
<https://animapeps.ecolesdedevoirs.be/presse/>





## LE CRI DU COEUR DES ECOLES DE DEVOIRS

En Fédération Wallonie-Bruxelles, ce sont **plus de 2000 volontaires** qui s'investissent déjà dans l'une (ou plusieurs parfois) des **394 Ecoles de Devoirs reconnues par l'ONE** que compte notre Secteur.

Ce nombre d'animateur.rice.s et de coordinateur.rice.s volontaires travaillant en Ecoles de Devoirs représente un peu plus de 50% des forces vives de nos structures d'accueil.



### UN PEU D'HISTOIRE...

Historiquement, les Ecoles de Devoirs sont nées sur base d'initiatives citoyennes volontaires. Si peu à peu les dispositifs d'aide à l'emploi ont permis l'engagement d'un ou de plusieurs salariés, de nombreuses Ecoles de Devoirs ont souhaité, par nécessité et/ou par choix, conserver la présence de volontaires pour encadrer leurs activités.

## DES VOLONTAIRES ! POURQUOI DONC ?

---

**PAR NÉCESSITÉ**, parce que l'accompagnement des enfants dans les apprentissages les plus divers demande un nombre d'animateur.rice.s plus important que le taux d'encadrement minimal imposé par le Décret et que les financements structurels ou ponctuels n'autorisent pas l'engagement de personnel salarié en suffisance. Dans un Secteur qui jongle avec des moyens financiers limités et qui doit faire face à des demandes d'accompagnement de plus en plus nombreuses, les volontaires constituent un renfort précieux.

**PAR CHOIX**, parce que s'entourer de volontaires c'est offrir aux enfants et aux jeunes la richesse de profils les plus variés, tant en termes de compétences que de qualités relationnelles et de sensibilité.

Parce que les Ecoles de Devoirs ne sont pas des écoles et que l'on n'y fait pas que des devoirs, disposer d'une équipe pluridisciplinaire et mixte est un indéniable atout pour mener les missions qui sont les nôtres avec un public lui-même riche de ses différences. En Ecoles de Devoirs, les compétences créatives, sportives, musicales, théâtrales, de meneur de groupe, de maître du jeu, de guide nature ou de circassien sont aussi essentielles que les compétences purement scolaires. Et c'est en ce sens que l'apport des volontaires est à ce point primordial à nos yeux.

## UN CRUEL MANQUE DE VOLONTAIRES...

---

Si ce qui est précieux est souvent rare, la preuve est ainsi apportée que chaque volontaire est précieux. Depuis la crise sanitaire qui a effrayé, fragilisé ou éloigné certains volontaires parmi les moins jeunes et qui a ouvert la porte vers d'autres types d'occupation pour beaucoup d'entre nous, depuis la crise énergétique et l'importante inflation qui a dévié des candidats volontaires vers des activités plus lucratives, le Secteur rencontre un grave problème de renouvellement de ses équipes de volontaires. Ce manque se fait d'autant plus ressentir que, comme nous l'écrivions plus haut, les demandes sont importantes pour bénéficier d'un accompagnement de qualité. Pour y répondre, de nouvelles Ecoles de Devoirs cherchent à se créer, mais les dispositifs d'aide à l'emploi se sont aujourd'hui refermés et ces nouvelles potentielles structures d'accueil ne peuvent désormais plus compter que sur le seul volontariat.

## LE SECTEUR DES EDD NE BAISSÉ PAS LES BRAS !

---

En s'associant à la **Journée mondiale du Volontariat du 05 décembre** prochain, il lance sa **CAMPAGNE « VOLONTAIRES EN ACTIONS »**.

A travers différents supports et outils proposés sur le site "*Volontaires en EDD*" (<https://volontariat.ecolesdedevoirs.be>) et les réseaux sociaux, il espère toucher ses cibles et attirer de nouveaux volontaires dans ses rangs.

En ouverture de cette Campagne, la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs et les Coordinations régionales organisent une **GRANDE JOURNÉE FESTIVE DE RASSEMBLEMENT** de celles et ceux qui font le Secteur : Les animateur.rice.s et les coordinateur.rices.s des Ecoles de Devoirs.

Avec, au cœur de l'événement : Les VOLONTAIRES !

# ANIMA PEP'S 2

30 novembre 2023

## Une journée pour dire « MERCI »

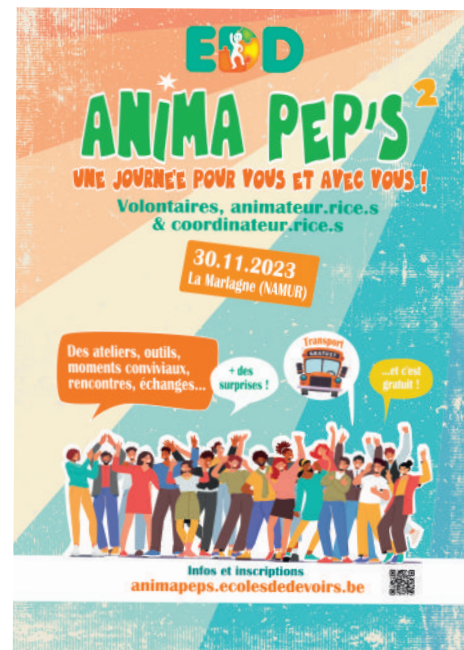
*Plus que jamais, vous l'aurez compris, il est primordial pour nous de **dire haut et fort à nos volontaires qu'ils nous sont essentiels** et combien leur investissement auprès des publics les plus fragilisés concourt à **réduire les inégalités scolaires et sociales** ainsi qu'à œuvrer pour une **société plus équitable**. Ce sera aussi l'occasion pour nous de valoriser leurs actions et de mettre en avant ce que « être volontaire en EDD » apporte aux personnes qui nous rejoignent et s'impliquent en Ecoles de Devoirs afin, nous l'espérons, de susciter de nouvelles vocations.*



Le jeudi 30 novembre 2023, la journée "Anima Pep's2", sera donc l'occasion pour la Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs et pour les Coordinations régionales de **METTRE À L'HONNEUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES DES ÉCOLES DE DEVOIRS ET, EN PARTICULIER LEURS VOLONTAIRES** en leur offrant une journée placée sous le thème du bien-être. Pour l'occasion, les enfants des EDD ont réalisé des portraits, des dessins représentant leurs volontaires ou encore ont pris ces derniers en photos. Certains ont également rédigé de petits textes pour prouver leur reconnaissance envers celles et ceux qui les accompagnent au quotidien. Toutes ces réalisations seront bien entendu visibles ce jour-là et les volontaires pourront les emporter comme petit souvenir à haute valeur émotionnelle.

**PRÈS DE 500 ANIMATEUR.RICE.S ET COORDINATEUR .RICE.S, SALARIÉS ET VOLONTAIRES, PROVENANT DE 70 EDD DE LA FWB** sont attendus à La Marlagne (Namur) pour vivre des moments de bien-être, que ce soit dans la vingtaine d'ateliers, conférences et spectacle proposée ou en occupant librement leur temps (profiter de l'environnement extérieur coloré des teintes de l'automne, discuter et pourquoi pas repenser le monde au bar, déambuler parmi les stands présentant divers outils,...).

Bref, passer une journée hors du temps, échanger, partager et faire la fête ensemble.



## OBJECTIFS DE LA JOURNÉE ANIMA PEP'S<sup>2</sup>

### 1 OFFRIR UNE JOURNÉE DE BIEN-ÊTRE, DÉTENTE ET D'ÉCHANGE AUX ACTEURS.RICE.S DU SECTEUR

Les équipes de travail des Ecoles de Devoirs se mobilisent chaque jour pour une société plus équitable en accompagnant les enfants, les jeunes et les familles les plus vulnérables. Pour ce faire, elles veillent à donner plus à ceux qui ont moins et à adapter leurs protocoles d'action à chaque situation, à chaque personne. Le plus souvent, ces équipes travaillent dans des conditions difficiles, avec des statuts précaires, sans subvention publique décente et sans reconnaissance du monde politique. Il nous a semblé urgent, essentiel de les remercier pour leur implication quotidienne en leur offrant une journée juste pour elles, sans, comme nous aurions souvent tendance à le faire, lui donner d'objectifs pédagogiques transférables avec leur public en Ecoles de Devoirs. Le bien-être est devenu une préoccupation importante dans la société et nous savons aussi que des équipes bien dans leur tête et dans leur peau seront garantes d'un accueil de plus grande qualité pour les enfants, les jeunes et les familles.

### 2 VALORISER LE TRAVAIL DES ANIMATEURS EN EDD (EN PARTICULIER DES VOLONTAIRES)

Les Ecoles de Devoirs peuvent chaque année compter sur l'accompagnement de plus de 2000 volontaires, ce qui représente près de 50% des forces vives d'un Secteur dont le financement structurel de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne permet même pas l'engagement d'un emploi à mi-temps.

Si nous étions bien évidemment déjà conscients de la nécessité d'accueillir des volontaires au sein de nos Ecoles de Devoirs pour répondre au mieux à nos missions face à la demande croissante d'accompagnement à laquelle le Secteur doit faire face, la crise COVID que nous avons traversée nous a plus encore conforté dans cette conviction.

En effet, durant la crise, les Ecoles de Devoirs n'ont fermé qu'un mois et ont pu, ensuite, poursuivre leurs activités en s'adaptant au gré de la valse des protocoles. Durant le mois d'interdiction des activités en présentiel, alors que les écoles étaient fermées elles aussi, ne communiquant avec les enfants et les jeunes qu'en visioconférence quand les moyens techniques le permettaient d'un côté comme de l'autre, les équipes des Ecoles de Devoirs ont fait preuve de créativité à tous les niveaux pour garder le contact avec un public que même les enseignants ne touchaient plus et qui se sentait abandonné (mise à disposition de matériel informatique, utilisation des réseaux sociaux, création de kits créatifs et d'animation déposés sur le seuil des familles,...). Un accompagnement scolaire était souvent proposé également via des contacts individualisés en visioconférence. Sans la motivation sans faille des équipes, sans le soutien des volontaires, jamais tout cela n'aurait été possible ! Au détriment de la santé mentale déjà bien fragile de nos publics et de l'aggravation plus encore du décrochage social et scolaire.

Malheureusement, à la reprise des activités en présentiel, il était alors fortement déconseillé, voire interdit, aux personnes de plus de 65 ans de participer à des activités collectives et les volontaires concernés ainsi que tout le Secteur ont souffert de cette situation. Plus que jamais, nous savons que nous avons besoin de volontaires en Ecoles de Devoirs. Mais aussi que nous voulons continuer à accueillir des volontaires en Ecoles de Devoirs. Pour la richesse, la diversité, le contact différent qu'ils peuvent avoir avec les enfants et les jeunes, le regard extérieur sur nos pratiques ,... bref sur la plus-value qu'ils nous offrent qui est bien plus importante encore qu'une « simple » force de travail supplémentaire.

### **3 SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC POUR SUSCITER DE NOUVELLES VOCATIONS CHEZ FUTUR.E.S VOLONTAIRES**

Si la plupart des volontaires « empêchés » ont repris le chemin des Ecoles de Devoirs après la crise COVID, nous ne pouvons que constater une « crise des vocations » qui se manifeste par le manque de renouvellement des équipes de volontaires au sein de nos structures. Si les raisons n'en sont pas clairement identifiées, il n'en reste pas moins que cet état de fait se fait cruellement ressentir dans l'organisation des activités de nos lieux d'accueil et que c'est toute une dynamique et un équilibre qui se voient aujourd'hui menacés. *(C'est pourquoi, nous trouvons important de remercier toutes les personnes qui s'investissent aujourd'hui en Ecoles de Devoirs, de valoriser le travail réalisé, tant dans sa qualité que dans sa diversité et de surfer, dès le 05 décembre, journée mondiale du Volontariat sur l'événement Anima Pep's pour sensibiliser le grand public au volontariat en Ecoles de Devoirs et à sa plus-value sociétale dans sa dimension d'équité sociale).*

## 4 PRÉSENTER DIFFÉRENTS OUTILS DE LA FFEDD DONT LE NOUVEL OUTIL, « LE GUIDE DE SURVIE DES COORDINATEUR.RICE.S EN MILIEU HOSTILE

Au confluent des sphères sociale, familiale, éducative, culturelle et citoyenne, les Ecoles de Devoirs doivent continuellement et très rapidement s'adapter à une société en perpétuelle mutation et offrir des réponses adéquates aux enfants, aux jeunes et à leur famille. Il faut ajouter à cela la complexification des obligations légales à remplir pour les ASBL depuis l'arrivée en 2019 du Code des Sociétés et Associations ainsi que la délicate mais vitale recherche de sources non taries de financement. Plus que jamais, il est donc pour la Fédération et les Coordinations régionales indispensable de soutenir les Ecoles de Devoirs en leur proposant des outils tenant compte de leur réalité d'acteurs de terrain de première ligne et de gestionnaires.

Après OUPP's (Outils Utiles pour un Projet Pédagogique secoué (ou serein)) qui avait pour objectif de proposer aux coordinateur.rice.s des outils d'animation pour (re)penser en équipe le projet pédagogique, c'est aujourd'hui « Le Guide de survie des coordinateur.rice.s en milieu hostile » que nous présenterons et offrirons à nos affiliés à l'occasion de sa sortie lors de la Journée Anima Pep's. Ce guide, destiné aux responsables d'équipes, qu'elles soient composées de salariés, de volontaires ou des deux, vise à rassembler toutes les informations nécessaires pour assumer le travail, souvent difficile, de gestion des ressources humaines. Un focus particulier a été placé sur la gestion des volontaires qui requiert une attention particulière sur plusieurs spécificités. Cet éclairage « volontaires » rejoint évidemment notre souhait d'accueillir de nouveaux volontaires au sein de nos Ecoles de Devoirs et de tout mettre en œuvre pour qu'ils s'y sentent bien, s'y épanouissent et s'y investissent durablement.

### ENVIE DE VENIR VOUS IMPREGNER DU DYNAMISME DE TOUT UN SECTEUR ?

Nous vous invitons à nous rejoindre à La Marlagne le Jeudi 30 novembre 2023 dès 10h pour le lancement de cette journée exceptionnelle et pour partir à la rencontre de celles et ceux qui le font vivre.

**SITE DU PROJET : <https://animapeps.ecolesdedevoirs.be/>**

**SITE VOLONTAIRES EN EDD : <https://volontariat.ecolesdedevoirs.be/>**

**SITE DU SECTEUR : [www.ecolesdedevoirs.be](http://www.ecolesdedevoirs.be)**

UN PROJET PORTÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE



Wallonie



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Triodos  Foundation





## POUR EN SAVOIR PLUS, LE SECTEUR EN QUELQUES CHIFFRES

Le secteur des Ecoles de Devoirs c'est :

- **394 Ecoles de Devoirs reconnues** par l'ONE en 2022
- **Plus de 17.000 enfants** accueillis chaque jour
- **4288 animateurs et coordinateurs** (43% salariés et 57% volontaires) recensés en 2021 - 2022
- Un subside annuel moyen de la FWB par Ecoles de Devoirs de 8920€ (octroyé via l'ONE)<sup>1</sup>
- Une fédération francophone et 5 coordinations régionales (Brabant wallon, Bruxelles, Hainaut, Liège et Namur-Luxembourg)
- **Plus de 50 ans de lutte contre les inégalités scolaires et sociales**



1. Chiffres provenant de l'ONE

# LES ECOLES DE DEVOIRS ...

## « MILLE LIEUX DE VIE ! »

Les EDD existent depuis plus de 50 ans en Belgique et un décret organise ce secteur depuis près de 20 ans (28/04/2004).

Les Ecoles de Devoirs... « Mille lieux de vie » ! C'est souvent par cette expression que l'on présente la diversité et la complexité de notre secteur des Ecoles de Devoirs (EDD). Et pourtant, au travers de ces « Mille lieux de vie », les EDD gardent pour même objectif de proposer à l'enfant, au jeune, un lieu d'accueil, d'écoute et un projet d'accompagnement et de soutien pour construire son avenir. Et ce, **sans aucune discrimination et de façon très accessible financièrement, voire gratuite**. Il s'agit là d'une des particularités du secteur.

L'enjeu, aujourd'hui, pour ces structures d'accueil, est de répondre à la demande sociale, toujours plus criante (presque toutes les EDD ont des listes d'attente), d'enfants et de jeunes en détresse et de familles en souffrance face au système scolaire et face à notre société toujours plus inégalitaire. Et nous le faisons, avec peu de moyens, tout en combattant les clichés que l'on peut avoir à propos des EDD.

Parce que... « Les Ecoles de Devoirs sont... des écoles après l'école et où l'on fait les devoirs... !? ». C'est souvent ce qu'on entend, ce qu'on comprend... Quoi de plus logique, avec un nom pareil, me direz-vous! **Et pourtant, les Ecoles de Devoirs sont autre chose que l'école... et on y fait bien plus que les devoirs...** Même si ceux-ci sont malheureusement à ce point chronophages qu'ils font presque oublier la circulaire du Ministre Nollet qui visait, en 2001, à réguler le temps des travaux à domicile.

Sur ce point, ainsi que sur celui plus global de la réforme des rythmes scolaires, la position de la FFEDD est claire ! Nous sommes favorables au retour du devoir à l'école dans le respect de la Circulaire Nollet. Et, par conséquent, d'un allongement maximal de trente minutes de la journée à l'école. Afin de permettre à chaque enfant d'avoir du temps libre, de pouvoir profiter sereinement d'activités extrascolaires et/ou de moments en famille en dehors de l'enceinte scolaire.

### **En quelques mots : les Ecoles de Devoirs sont des associations qui :**

- accueillent les enfants en dehors du temps scolaire ;
- proposent un projet d'accompagnement global ;
- sont en lien avec la famille, l'école et les autres acteurs scolaires et sociaux présents dans la vie de l'enfant ;
- visent l'épanouissement de l'enfant et son émancipation sociale.

**Ces structures d'accueil centrent leurs actions sur le bien-être de l'enfant et visent son émancipation sociale.**